

## L'Égypte peut-elle relancer son industrie ?



*Confronté à un déficit commercial important (autour de 35 Mds USD en moyenne annuelle), et à une population active en hausse, l'Égypte cherche à renforcer son appareil industriel. Alors que le secteur manufacturier peine à attirer les investisseurs privés, cette ambition devra se traduire par une amélioration du climat des affaires et par un retrait progressif de l'Etat du secteur industriel au bénéfice du secteur privé.*

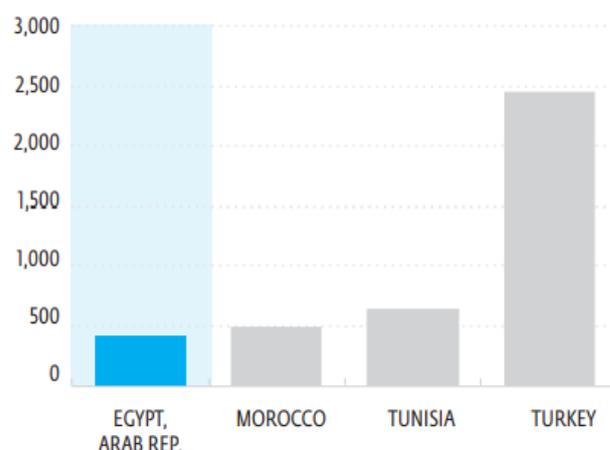
### Un secteur industriel en déclin...

[Un secteur industriel égyptien en perte de vitesse peu attractif pour le secteur privé...](#)

La place de l'industrie dans l'économie égyptienne se dégrade rapidement. Sur les 10 dernières années (2011-2021), le **secteur industriel** a cru de **0,8 %** contre 3,6 % pour l'ensemble de l'économie, grâce notamment aux **activités pétrolières et gazières**. Le **secteur manufacturier** n'a pour sa part guère progressé. Selon la Banque Mondiale, ce dernier voit ainsi son poids se réduire dans l'économie égyptienne, à **16,5 % en 2020** contre 18 % en 2000. Le **poids de l'industrie en Égypte est quatre fois plus faible qu'en Turquie** mais proche des niveaux marocains et tunisiens : en 2018, la valeur ajoutée du secteur manufacturier par habitant s'est établie à 420 USD contre 493 USD au Maroc et 2 446 USD en Turquie. Cette tendance devrait s'accroître. Le FMI (avec une définition du secteur industriel plus large que la Banque Mondiale) anticipe **une baisse rapide** de la part de l'industrie dans le PIB, estimée à **19,4 % en 2024** contre **30,5 % en 2019**, soit une chute de près de 11 points de PIB en seulement 7 ans. Cette **transformation du tissu économique égyptien** devrait

s'opérer au profit du **secteur des services** et notamment de l'**immobilier**.

### Valeur ajoutée du secteur manufacturier par habitant (USD, 2018)



Source : Banque Mondiale

La part de l'investissement privé dans le **secteur manufacturier est en baisse** : elle a chuté de près de 10 points en 5 ans, passant de 12 % de l'investissement total en 2019 contre 21 % en 2014. A l'inverse, le secteur des hydrocarbures est particulièrement attractif (2/3 des IDE annuels en moyenne). En 2020/21, il concentre 37 % des flux entrants contre 16 % pour le secteur manufacturier.

### ... pénalisant la balance commerciale.

Cette sous-performance du secteur manufacturier se reflète sur la **balance commerciale égyptienne** qui enregistre un déficit de 42 Mds USD (soit 10,3 % du PIB) sur l'année budgétaire 2020/21. Au total, l'industrie représente environ 70 % des biens exportés (30 % pour les hydrocarbures, 40 % pour les produits manufacturés). Ainsi, si le **secteur industriel représente une source conséquente de devises** (près de 30 Mds USD) qui ne couvre cependant qu'une faible partie des importations totales (71 Mds USD). Cette situation s'explique par la **faible intégration du pays dans les chaînes de valeur mondiale** et par une **base industrielle étroite**, dominée par des produits à faible valeur ajoutée : biens agroalimentaires (22,6 %), textile (19,4 %), métaux (8,8 %), meubles (8,6 %), produits boisés

## De nombreux secteurs industriels aux balances commerciales déficitaires (2021)

Secteurs	Exportations (Mds USD)	Importations (Mds USD)	Balance commerciale
Industrie chimique	6,8	10,3	(3,5)
Ingénierie	3,4	22	(18,6)
Matériaux de construction & métallurgie	6,6	11,4	(4,8)
Pharmaceutique	0,7	5,12	(4,42)

Source : ministère égyptien du Commerce et de l'Industrie

(8,3 %). Enfin, le secteur manufacturier est lui-même fortement importateur avec **48 % de biens intermédiaires**. Une croissance robuste (de 6,2 % sur l'exercice 2021/2022) couplée à une hausse tout aussi marquée des importations ont participé au creusement du déficit : selon la Banque Centrale, les achats à l'étranger se sont élevés à 19,9 Mds USD au 1<sup>er</sup> trimestre 2021/2022, contre 14,8 Mds USD l'année précédente pour la même période.

### [...que l'Etat cherche à relancer par une stratégie de localisation...](#)

#### [Une politique industrielle encore mal définie malgré un fort affichage politique...](#)

Le secteur industriel est d'autant plus stratégique pour l'économie égyptienne qu'il **représente un vivier d'emploi conséquent** avec **21 % de la population active**. Selon la Banque mondiale, le secteur souffre (i) d'une **absence de stratégie d'ensemble** sur certains secteurs pourtant prioritaires (notamment automobile), conséquence notamment du manque de **coordination interministérielle**, (ii) une **concurrence faussée** par une présence encore très marquée du secteur public et/ou de l'armée dans plusieurs sous-secteurs, (iii) des **barrières tarifaires et non-tarifaires** encore trop nombreuses sur les produits importés, (iv) une **faible qualité de la main d'œuvre locale**, (v) un **système de justice commercial peu performant** et (vi) un **déficit d'infrastructures logistiques et portuaires**. De fait, après la révolution de 2011, le **gouvernement a donné la priorité aux grands travaux d'infrastructure** aux dépens des réformes structurelles, et de la modernisation de

l'industrie. **Pour permettre une plus grande rentrée de devises et limiter sa dépendance à des approvisionnements extérieurs coûteux**, les autorités font aujourd'hui de **la modernisation de l'appareil industriel une priorité**. Pour autant, l'Egypte n'est toujours pas parvenue à se doter d'une **stratégie industrielle d'ensemble**. Selon le **Centre de Modernisation de l'Industrie** (bras technique et stratégique du ministère de l'Industrie), quatre industries sont jugées prioritaires : industrie chimique, pharmaceutique, ingénierie et matériaux de construction. Le ministère des Entreprises Publiques met pour sa part l'accent sur l'**automobile**, le **textile** et l'**aluminium**<sup>1</sup>.

#### [...qui repose principalement sur la mise en place de zones industrielles...](#)

A ce jour, la politique industrielle repose principalement **sur le développement de complexes industriels intégrés**. Le statut de ces derniers, ainsi que les incitations associées, sont parfois peu lisibles. Il existe aujourd'hui **trois types de zones industrielles**, qui dépendent chacune d'une autorité différente : (i) les **zones franches** gérées par le GAFI – Autorité Générale pour l'Investissement et les Zones Franches, (ii) les **zones industrielles**, administrées par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, et enfin, la **Zone économique du Canal de Suez**, administrée par une autorité dédiée. C'est principalement sur cette dernière que repose aujourd'hui la politique industrielle, même si les résultats sont encore modestes. Selon le ministère

<sup>1</sup> A ce titre, le gouvernement égyptien a exprimé sa préférence pour un acteur du Golfe pour le rachat de 25% des parts mises en vente du fleuron industriel de l'aluminium EgyptAlum.

### Détail du plan de localisation de l'industrie égyptienne

Industries jugées prioritaires	Composants et produits finis visés
Industrie chimique	<i>Composants</i> (polymères dont polycarbonates et polyéthers, encre) ; <i>Produits finis</i> (époxy, peintures et les vernis), <i>Intrants pour l'industrie automobile</i> (batteries au lithium, pièces automobiles en caoutchouc)
Ingénierie	<i>Composants</i> (puces de cellules solaires, composants pour les moteurs électriques, semi-conducteurs pour appareils ménagers) ; <i>Produits finis</i> (dont des mobiles et tablettes)
Matériaux de construction et métallurgie	<i>Produits finis</i> (acier inoxydable, plaques métalliques)
Pharmaceutique	<i>Intrants</i> (matières premières pour les médicaments et des médicaments oncologiques) ; <i>Produits finis</i> (équipements de diagnostic)
Alimentation et agriculture	Installations pour la production agricoles (dattes, fruits secs) ; production d'huiles médicinales et aromatiques, de produits laitiers.
Bois	Production de MDF et de contreplaqué
Emballage	/
Impression	/
Textile	/

Source : ministère égyptien du Commerce et de l'Industrie

de l'Industrie, l'Egypte dispose ainsi de 17 complexes industriels répartis dans 15 provinces pour un coût estimé à 10 Mds EGP (510 M EUR) ; ce plan doit être complété par sept complexes additionnels lancés en octobre 2020.

[...ayant des ambitions fortes en matière de localisation.](#)

A défaut de véritable stratégie industrielle, le gouvernement a lancé un plan de localisation. Afin d'augmenter sa base de production, le ministère du commerce et de l'industrie a sélectionné 141 catégories de produits appartenant à neuf industries en mai 2022, jugées prioritaires. Les produits sont sélectionnés à partir de trois critères : leur contribution à la valeur ajoutée de l'industrie locale, aux exportations et leur potentiel de croissance. Ils représentent 23 % (17 Mds USD) du montant des importations en 2019. Le plan prévoit aussi la construction de 300 grandes usines pour l'exportation, en partenariat avec le secteur privé, et vise la création de 700 000 emplois. Plusieurs

incertitudes demeurent : aucun calendrier, ni montant d'investissement, n'ont été évoqués et les incitations pour le secteur privé n'ont pas été dévoilées. Le gouvernement souhaite ainsi atteindre 100 Mds USD d'exportations par an en 2025. Des instructions de la présidence ont été transmises aux différents ministères pour augmenter la part locale dans chaque nouveau projet. Cette politique se traduit par de nouveaux types de partenariats, en témoignent les récents contrats signés dans le ferroviaire. Ainsi, en novembre 2021, Hyundai Rotem s'associe à NERIC pour produire localement 320 wagons pour les lignes 2 et 3 du métro du Caire. L'outil de production égyptien reste toutefois limité à des opérations à faible valeur ajoutée : la montée en gamme souhaitée des lignes de production égyptiennes passera nécessairement par une plus grande coopération avec les entreprises étrangères afin de bénéficier de transfert de technologie et de compétence<sup>1</sup>. Le gouvernement mise aussi sur les

<sup>1</sup> Le centre de formation et de maintenance ouvert par Siemens en 2020 est un bon exemple : il lui permet d'assurer la maintenance de

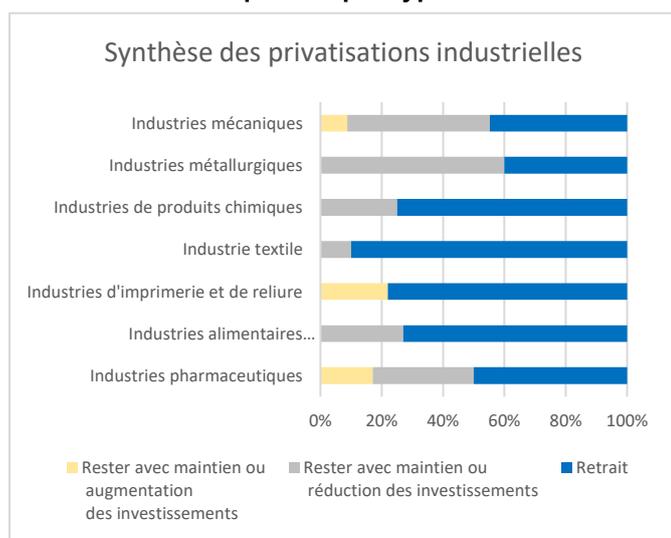
ses turbines tout en répondant aux besoins de montée en compétence de ses salariés.

**Partenariats Publics Privés (PPP)** afin d'attirer les investissements étrangers<sup>1</sup>. Enfin, début juin 2022, la Chambre des représentants a donné son approbation à un décret présidentiel **réduisant les droits de douane** sur plus de **150 produits importés alimentant l'industrie locale** dont le secteur automobile. Ce décret s'accompagne d'incitations<sup>2</sup> supplémentaires pour les industriels favorisant la production à partir de produits locaux.

[...qui passera nécessairement par son retrait progressif du secteur industriel](#)

[Un programme de privatisation ambitieux, pour accroître le rôle du secteur privé...](#)

### Privatisation prévue par type de secteur



Source : Plan de privatisation, gouvernement égyptien

En mars 2022, le ministre des Finances déclare la reprise du programme de privatisation, lancé initialement en 2018, avec des prises participations minoritaires du fonds souverain émirati ADQ pour 2 Mds USD notamment dans le secteur des engrais. Tout au

long du printemps 2022, le rythme des annonces s'accélère. En mai 2022, le Premier ministre Madbouly déclare que l'État souhaite porter la **contribution du secteur privé** dans l'économie à **65 % d'ici 2025**, contre 30 % actuellement. Afin d'atteindre cet objectif, le gouvernement a identifié 9 Mds USD d'actifs à céder rapidement, l'objectif étant de vendre à terme **10 Mds d'actifs par an sur 4 ans**. Alors que l'Etat pourrait **se retirer complètement** du secteur du **textile, de l'alimentaire, des engrais et de l'automobile**, sa présence devrait rester significative dans l'**industrie lourde (ciment, fer, acier, aluminium)** ; voir **se renforcer** dans l'**industrie pharmaceutique**. Il est notamment attendu que ce plan de privatisation **laisse une plus grande place aux fonds souverains des pays du Golfe** dans l'industrie égyptienne. Le **Qatar** s'est engagé à investir **5 Mds USD** dans des entreprises et projets égyptiens. Le **fonds émirati ADQ** a annoncé fin mai 2022<sup>3</sup> investir **10 Mds USD dans des projets industriels**<sup>4</sup> en Égypte, aux Émirats arabes unis et en Jordanie. Enfin, lors de sa venue au Caire en juin 2022, le prince saoudien Ben Salman a ainsi signé 14 accords d'investissement pour 7,7 Mds USD<sup>5</sup>.

[...alors que l'armée consolide sa présence dans le secteur industriel](#)

Selon la *Banque Mondiale*, le **secteur public égyptien détient 379 entreprises** dans plus de **20 secteurs de l'économie**. Plus spécifiquement, l'**armée** détient l'**AOI (Arab Organization for Industrialization)**, le **ministère de la production militaire**, la **NSPO (National Service Products Organization)** et **contrôle de fait une partie de l'industrie égyptienne**. L'expansion de l'armée dans de nombreuses industries **comme l'acier et le ciment** s'est accélérée ces dernières années.

<sup>1</sup> Le gouvernement a rendu public en 2021 une liste de 15 projets dans 5 secteurs d'activité. La loi de 2010 sur les PPP a par ailleurs été récemment amendée pour inclure plus facilement de nouveaux dossiers prioritaires un schéma PPP.

<sup>2</sup> Les utilisateurs d'au moins 60 % de composants locaux bénéficieront d'une réduction de 40 % des droits de douane sur les composants importés.

<sup>3</sup> En 2019 un partenariat portant sur une plateforme d'investissement de 20 Mds USD a été conclu entre le fond ADQ et le fonds souverain d'Égypte.

<sup>4</sup> ADQ financera des projets à grande échelle notamment dans les secteurs de la pharmacie, de la pétrochimie, des métaux et du textile.

<sup>5</sup> Ce montant comprend : (i) un accord de 3,3 Mds USD entre le saoudien Ajlan & Bros Holding Company et l'entreprise égyptienne Arab Supply Chain Group Company pour la construction d'un centre de stockage de produits pétroliers et (ii) un accord entre l'énergéticien saoudien Acwa Power et le ministère de l'électricité pour le développement d'un parc éolien d'une capacité de 1,1 GW par Acwa Power (1,5 Mds USD).



### Plan de privatisation graduelle

Code couleur	Secteurs concernés
Couleur verte « L'Etat se désengage complètement » <i>L'Etat peut conserver la propriété des actifs et seulement transférer la gestion au secteur privé</i>	<b>79 secteurs</b> <b>Automobile ; industries manufacturières</b> (ameublement, électroménager, cuir et verre) ; production agricole - sauf le blé ; engrais
Couleur orange « L'Etat se désengage partiellement »	<b>45 secteurs</b> <b>Industries lourdes</b> (ciment, fer, acier, aluminium) ; <b>Industries de consommation</b> (viande, cigarettes) ; infrastructures énergétiques (raffineries, centrales électriques, réseaux de transmission et de distribution, projets d'énergie renouvelable) ; Infrastructures d'eau et assainissement (stations d'épuration des eaux usées et projets de dessalement).
Couleur rouge « L'Etat se ne désengage pas » <i>Secteurs que le gouvernement considère comme stratégiques ; le secteur privé sera autorisé à accroître sa participation dans certains secteurs.</i>	Infrastructures (réseaux de transport, télécommunication, systèmes d'approvisionnement en eau) ; services financiers (courtage, assurance) ; commerce de gros, santé, éducation, <b>industrie pharmaceutique</b>

Source : Gouvernement égyptien

**Sylvia MALINBAUM**

Cheffe du pôle Infrastructures et Développement durable

[sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr](mailto:sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr)

**Antoine COSSON**

Attaché sectoriel Infrastructures et Développement durable

[antoine.cosson@dgtresor.gouv.fr](mailto:antoine.cosson@dgtresor.gouv.fr)